

# FORMATION : RÉVISION EN VUE D'OBTENIR LA CERTIFICATION DE COMPÉTENCES DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES / DATA PROTECTION OFFICER - DPO (CERTIFICATION RECONNUE PAR LA CNIL)

## PROFIL STAGIAIRE

Toute personne exerçant déjà l'intégralité des missions rattachées à la protection des données personnes (DPO ou responsable de la protection des données) souhaitant obtenir la certification de compétences de DPO.

## PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles.

## QUELS OBJECTIFS VISÉS AVEC CETTE FORMATION

Révision des connaissances nécessaires à l'exercice des missions du DPO en vue du passage de l'évaluation des compétences de DPO et d'obtenir la certification des compétences

## CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

### 1. INTRODUCTION

- Champ d'application
- Revue des fondamentaux, principes et notions essentielles
- Identification de la base juridique d'un traitement

### 2. DROITS DES PERSONNES

- Revue des droits des personnes
- Déterminer les mesures appropriées et le contenu de l'information à fournir aux personnes concernées
- Établir des procédures pour recevoir et gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées

### 3. SOUS-TRAITANCE ET TRANSFERT DE DONNÉES

- Connaître le cadre juridique relatif à la sous-traitance en matière de traitement de données personnelles
- Savoir identifier l'existence de transferts de données hors Union européenne et savoir déterminer les instruments juridiques de transfert susceptibles d'être utilisés

### 4. GOUVERNANCE

- Savoir élaborer et mettre en œuvre une politique ou des règles internes en matière de protection des données
- Savoir organiser et participer à des audits en matière de protection des données

- Connaître le contenu :

- du registre d'activités de traitement
- du registre des catégories d'activités de traitement
- de la documentation des violations de données
- de la documentation nécessaire pour prouver la conformité à la réglementation en matière de protection des données

### 5. PRIVACY BY DESIGN

- Identifier des mesures de protection des données dès la conception et par défaut adaptées aux risques et à la nature des opérations de traitement

### 6. SÉCURITÉ

- Identifier les mesures de sécurité adaptées aux risques et à la nature des opérations de traitement
- Savoir Identifier les violations de données personnelles nécessitant une notification à l'autorité de contrôle et celles nécessitant une communication aux personnes concernées
- Savoir déterminer la nécessité d'effectuer une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) et vérification de l'exécution

## DURÉE ET HORAIRES :

- 2 jours soit 16 heures.

## PRIX DE LA FORMATION

2 000 € HT / personne

## FORMAT

- QCM (questions à choix multiple)
- 100 questions
- Note de passage : 70%

## IMPORTANT :

Être équipé d'un PC portable ou tablette pour le passage de l'examen

## MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- Exposé des thèmes par le formateur à travers des supports visuels tels que PowerPoint
- Réalisation des cas pratiques et de mise en situation

## 7. DPO ET LES RELATIONS AVEC LA CNIL

- Savoir dispenser des conseils en matière d'analyse d'impact relative à la protection des données (en particulier sur la méthodologie, l'éventuelle sous-traitance, les mesures techniques et organisationnelles à adopter)
- Savoir gérer les relations avec les autorités de contrôle (instruction des plaintes et contrôles en particulier)
- Savoir élaborer, mettre en œuvre et être en capacité de dispenser des programmes de formation et de sensibilisation du personnel et des instances dirigeantes en matière de protection des données
- Savoir assurer la traçabilité de ses activités, notamment à l'aide d'outils de suivi ou de bilan annuel

# SGS ACADEMY

## NOUS CONTACTER :

SGS France  
Service Formation  
01 41 24 86 65  
fr.formation@sgs.com